



Faisant écho aux très vives controverses sur la politique de l'eau depuis 10 ans et plus précisément concernant le volet « continuité écologique », une demande de moratoire portée par 12 partenaires a été remise au Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, M. Nicolas Hulot.

Cette démarche, qui représente plus de 100 000 adhérents, était orientée vers l'information des élus locaux et des parlementaires sur une posture dogmatique et manichéenne de l'eau, qui ne répond pas aux enjeux environnementaux.

La qualité des partenaires et des signataires témoigne de la légitimité de nos nombreuses recensions.



S'il n'est plus nécessaire de recueillir les signatures pour le moratoire, il est indispensable de continuer à sensibiliser les élus. D'une part, nombre d'entre eux ont changé, d'autre part pour les informer des « cas douloureux » de l'application du dogme de la continuité écologique, des blocages administratifs et enfin infirmer le catéchisme sur la destruction des ouvrages hydrauliques (moulins et étangs).

Elle n'est exigée ni par la loi, ni par Bruxelles. Après des dépenses considérables, les promoteurs de ces destructions n'ont jamais offert la moindre garantie sur la gestion quantitative de l'eau et encore moins sur l'amélioration de sa qualité chimique.

De manière isolée, chacun relate des exemples, des anecdotes de dérives... Nous avons synthétisé « tout ce qui ne vas pas » au titre de la mise en oeuvre de la continuité écologique et nous allons mettre cette fiche en ligne prochainement.

illustration: le Thouet sans barrages, sans eau, mais avec de la jussie